

Si vous ne visualisez pas correctement ce courriel, [cliquez ici](#)



**Fédération de la Lozère pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique**

Lettre d'information

cartedepeche.fr

L'info pêche de *ma fédération*

**News letter Pêche
Lozère**

Pêche en Lozère - Saison 2025



La nouvelle brochure « **Passion Pêche Lozère** » éditée avec le Comité départemental du Tourisme est disponible chez tous les dépositaires de cartes de pêche ainsi que dans les offices de tourisme. Vous y trouverez les informations essentielles pour pratiquer sur nos lacs et rivières ainsi qu'une présentation synthétique de la réglementation en vigueur sur le département. La brochure est également consultable en ligne.

[Découvrez la brochure 2025](#)

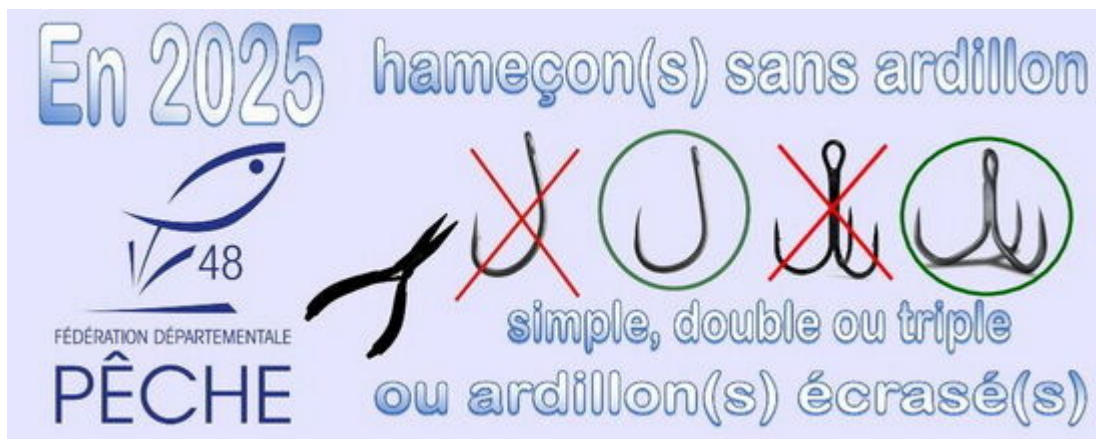
Evolutions réglementaires



LA PÊCHE 100% « SANS ARDILLON »

A partir de cette année, la pêche en Lozère sera « sans ardillon » ou « ardillon écrasé » sur l'ensemble des cours d'eau, rivières et lacs, du département, classés en 1ère catégorie piscicole.

Ce n'est pas une surprise. La décision a été actée par l'assemblée des AAPPMA de Lozère en 2022 et il avait alors été décidé de se donner 2 ans pour informer les pêcheurs afin de se préparer à ce changement de pratique.



- **POURQUOI ?**

L'objectif est de relâcher les juvéniles, inférieur à la taille légale de capture, dans les meilleures conditions possibles et de favoriser ainsi l'efficacité de la gestion patrimoniale des populations piscicoles.

- **COMMENT ?**

Vous pouvez désormais acheter des hameçons, simples, doubles ou triples sans ardillon développés par de nombreuses marques chez vos détaillants d'articles de pêche. Vous pouvez également utiliser un geste simple. Un petit coup de pince à bec fin et le tour est joué.

PARCOURS NO-KILL - TOUTES TECHNIQUES

Dans un souci de simplification, d'harmonisation et d'équité, l'ensemble des parcours "sans tuer" du département seront désormais ouverts à toutes les techniques de pêche à condition que la ligne soit munie d'hameçons simples sans ardillon ou ardillon écrasé (3 mouches ou 2 hameçons maximum) et bien sûr en respectant l'esprit des parcours avec remise à l'eau obligatoire de toutes les captures.

NOTA : un nouveau parcours « no-kill » a été mis en place sur le Tarnon au niveau des Vanel, commune de Vébron

MAILLES ET QUOTAS

Aucun changement en matière de tailles légales de captures et de nombre de prises autorisées au prélèvement. Pour rappel, en Lozère, pour la pêche à la truite, il existe plusieurs secteurs en fonction du biotope des cours d'eau et de la vitesse de croissance des salmonidés. Sur les zones avec des mailles à 20, 23 et 25 cm, vous pouvez conserver jusqu'à 5 truites / jour, alors que sur les zones à 30 cm le quota est limité à 3 poissons. Sur l'ensemble des lacs, la taille légale de capture est de 23 cm pour les truites et 40 cm pour les cristivomers avec la possibilité de conserver 5 salmonidés dont 1 seul de +40 cm.

Pour les autres espèces et l'ensemble des mesures (périodes, modes de pêche, réserves, ...) veuillez-vous reporter à la réglementation définie par arrêté préfectoral et au code de l'environnement.

[Consulter la réglementation](#)

Cartes de Pêche



Vous pouvez acquérir votre carte de pêche Lozère chez les nombreux dépositaires répartis sur le territoire départemental ou sur internet via www.cartedepeche.fr

TARIFS DES CARTES	RMA	CPMA	COTISATION LOZERE	TOTAL
Majeure	8.80	32.40	48.80	90€
Mineure (-18 ans)	0	6.20	13.80	20€
Découverte (-12 ans)	0	1	5	6€
Découverte femme	8.80	10.40	20.80	40€
Hebdomadaire	3.80	10.40	25.80	40€
Journalière	1	4.10	8.90	14€

NOUVEAUTÉ 2025

RÉCIPROCITÉ LOZÈRE - ARDÈCHE

OPTION
+30 €
L'ANNÉE



Offre valable uniquement sur les cartes de pêche annuelles majeures.

[Acheter sa carte de pêche](#)



Lâchers de truites sur les lacs

Nouveau, un calendrier prévisionnel des opérations de mise en valeur halieutique des plans d'eau du département par l'apport en truites arc-en-ciel issues de la pisciculture fédérale de Trémoulis – La Canourgue a été mis en place. Vous pouvez le consulter sur le site web de la Fédération, en cliquant [ici](#)



Ateliers Pêche & Nature

Les inscriptions dans les « écoles de pêche » sont ouvertes. Les APN ont lieu les mercredi ou samedi. Ils accueillent les enfants à partir de 8 ans souhaitant s'initier à la pratique de la pêche et les jeunes en quête de perfectionnement technique. Sous la responsabilité de notre animateur fédéral, les activités sont encadrées avec l'aide de bénévoles et de moniteurs-guides professionnels. Nombre de places limité avec priorité aux anciens élèves souhaitant poursuivre. CONTACT : Grégory RICHARD

animateur à la Fédération de Pêche de
Lozère (06 72 92 50 09)

Bulletins « Infos Pêche 48

»

Tous les mois, dans le cadre de la Filière Pêche, la Compagnie des Guides édite un rapport sur les conditions du moment et donne quelques petits conseils pour réussir vos parties de pêche quelle que soit votre technique de prédilection. C'est un véritable outil de partage d'informations à destination de tous les pêcheurs. Vous pouvez consulter les bulletins sur le site web de la Compagnie, ainsi que chez les détaillants d'articles de pêche, les offices de tourisme et les hébergeurs touristiques labellisés « Accueil Pêche ».



Fédération de la Lozère pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique

12 avenue Paulin Daudé 48000 MENDE
Tél. : 04.66.65.36.11

 <http://www.lozerepeche.com>

 www.cartedepeche.fr

[Voir les mentions légales.](#) Pour vous retirer de cette liste d'envoi, [Suivez ce lien.](#)